



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 93756

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'utilisation de l'outil informatique par les agriculteurs. De par les évolutions de la société et la multiplication à venir des téléprocédures dans l'objectif d'une simplification des démarches administratives, l'utilisation des outils informatiques par les agriculteurs devrait se développer pour devenir pratique courante dans les années à venir. Depuis plusieurs années déjà, l'outil internet Selso par exemple permet aux éleveurs d'effectuer la gestion de leur cheptel à distance en supprimant les déclarations d'événement sur papier. Cependant, le résultat de 1,8 % d'agriculteurs ayant déclaré en 2005 leurs demandes PAC par téléprocédure met en exergue une certaine inaccoutumance en la matière. La mise en place d'un véritable plan de diffusion, de formation et d'accompagnement à la pratique informatique servirait l'intérêt général. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour faciliter l'utilisation de l'outil informatique dans ce secteur professionnel.

Texte de la réponse

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication devient incontournable et doit permettre de simplifier de nombreuses procédures au bénéfice des usagers. C'est pourquoi les diplômes de l'enseignement agricole, de la formation initiale et continue comportent tous un volet d'initiation à l'informatique. Ainsi, les jeunes agriculteurs sont familiarisés avec les nouvelles technologies. En outre, les agriculteurs peuvent bénéficier de la possibilité de se former à l'utilisation de l'informatique au travers de formations organisées et financées par le fonds de formation VIVEA destiné aux exploitants. Des propositions de la part d'organisations professionnelles pour ce type d'action pourraient également être examinées dans le cadre des programmes menés au titre du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural ».

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93756

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4814

Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7765